



**Pointer club Français**

*Affilié à la SCC*

**Programme de la NE 2025**  
**Hippodrome de CAZAUBON/BARBOTAN LES THERMES (32)**  
**Avec attribution du CACS**  
**Samedi 31 mai**  
**Déroulement de la journée**

**8h00** : Ouverture du secrétariat et accueil des exposants

**Jury pressenti :**

**Classes à CACS Mâles :**

Yves Guilbert (Président du Jury), Michel Bonnet

**Classes à CACS Femelles**

Jean-Pierre CADEAU, Pierre Floiras

**Classes hors CACS**

Régis Toulet

**Condition liée à la dysplasie** : les 2 premiers chiens de chaque classe concourant pour le CACS devront présenter un résultat de dysplasie A ou B au jour de l'exposition. Sur demande du propriétaire au moment de l'engagement, le résultat de dysplasie figurera sur le catalogue de la NE, il devra avoir été enregistré au préalable sur le site de la SCC et être transmis au moment de l'inscription à la NE. Si le résultat officiel de dysplasie est obtenu après la clôture du catalogue, il devra être présenté le matin de l'exposition au secrétariat pour être pris en compte. (Règlement de la Nationale d'Élevage mis à jour le 31/01/2025 et disponible en annexe).

A partir de **9h00** : début des jugements

**12h – 14 h Déjeuner** - 22 Euros

Salade de crudités, pain à la tomate et jambon Serrano  
Blanc de poulet rôti avec légumes de saison grillés à l'huile d'olive extra-vierge  
Tarte aux pommes à la normande

**14 h – 17h**  
**Ring d'honneur**

Désignation du CACS Mâle et Femelle (jury collectif)

Lots d'élevage

Lots d'affixe

Meilleure tête

Meilleur chien de la NE

**20h30 Dîner de gala** – 40 Euros

Apéritif tapas : Assortiment de charcuterie, Boudin chaud, Croque-Monsieur à la truffade,  
Brochettes de cœur de canard en persillade, Foie gras au brasero  
Demi-magret de canard cuit au brasero accompagné d'une réduction de floc rouge  
et d'un mille-feuilles de pommes de terre  
Profiterole sauce au chocolat maison et glace à la vanille



**POINTER CLUB** ■

**Feuille d'engagement NE 2025**  
**Hippodrome de Cazaubon – Barbotan les Thermes (32)**  
**31 Mai 2025 CACS**

**Engagements sur CEDIA (à privilégier) ou par courrier**

Si vous utilisez le mode papier pour votre engagement, remplissez soigneusement recto et verso  
cette feuille et renvoyez-la à:

**Laurence Guilbert Julien, 75 Rue des Alouettes, 02810 TORCY EN VALOIS.**  
**lguilbert.julien@wanadoo.fr /Tél : 06.31.53.70.49**

**Joindre :**

**Chèque bancaire** à l'ordre de Pointer club avec une photocopie du certificat anti rabique pour les  
chiens étrangers.

*Tout engagement incomplet sera refusé*

**Clôture des engagements le 16 mai 2025**

Non du chien .....  
Sexe ..... N° LOF ..... Date de naissance .....  
N° tatouage ..... N° de Puce .....  
Nom du père .....  
Nom de la mère .....  
Dysplasie (si demandé par le propriétaire).....  
Nom du Producteur .....  
Nom du Propriétaire .....  
Adresse complète .....  
Code postal et ville ..... N° téléphone .....  
Adresse mail .....

***Participation aux frais d'organisation***

***40 euros par chien pour le 1<sup>er</sup> chien, 30 euros pour le second,  
20 euros à partir du 3<sup>ème</sup> chien appartenant au même propriétaire***

<b>Cochez la Catégorie dans lesquelles le chien peut être engagé</b>	<b>Sommes versées</b>
Ouverte	
Intermédiaire	
Travail (voir au dos)	
Classe Champion (ne concours pas pour le CACS)	
Champion de beauté	
Jeune	
Puppy	
Vétéran	
Lots d'élevage ou lot de reproduction règlement au dos	
Confirmation Oui ou Non	
<b>TOTAL A PAYER pour l'engagement</b>	

**Vous pouvez engager dans une des classes suivantes :**

<b>Classe ouverte</b> <i>Donne droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe travail et intermédiaire</i>	Age mini de 15 Mois
<b>Classe travail</b> <i>donne droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe ouverte et intermédiaire</i>	Age mini de 15 Mois
<b>Classe Intermédiaire</b> <i>donne droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe travail et ouverte</i>	Chiens de 15 à 24 mois
<b>Classe Jeune</b>	Chiens de 9 à 18 mois
<b>Classe Puppy</b>	Chiens de 6 à 9 mois
<b>Classe Vétéran</b>	Chiens âgés de 8 ans minimum
<b>Lots de reproduction</b> <i>Un mâle ou une femelle accompagné au mini de 3 et au maxi de 5 de ses descendants directs au 1<sup>er</sup> degré et engagés en classe individuelle. Le jugement se fait sur l'homogénéité du lot.</i>	x
<b>Lot d'élevage</b> : <i>pour au moins 3 et au plus 5 chiens sans distinction de sexe déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le jugement tient compte de l'homogénéité du lot.</i>	x

**Confirmation seule :**

Vous pouvez simplement venir faire confirmer votre Pointer sans l'inscrire à l'exposition  
Règlement de 15 euros pour les personnes non-membres du club – gratuit pour les membres du club  
Le chien doit avoir plus de 12 mois (sans limite sup) : présenter le certificat de naissance et la carte d'identification. Utiliser cet engagement pour demander la confirmation.

**Présentation des champions**

Les Pointers homologués champions nationaux ou internationaux en Beauté ou Travail en cours de l'année recevront un souvenir du club lors de la soirée de gala

**Renseignements à fournir**

Pour la classe travail : date et lieu où le chien a obtenu au moins un TB

.....

Pour la classe champion Beauté : les titres de champions doivent avoir été homologués avant la date de clôture des engagements. Précisez la date de l'homologation du titre de champion de beauté national de pays reconnu par la FCI, et joindre le justificatif.

.....

**Attestation** *Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant au verso. J'accepte tous les articles du règlement de cette exposition qui sont identiques à ceux de la SCC. En conséquence j'exonère le Pointer club de toute responsabilité du fait d'accidents (blessure, morsures, vol, maladies contagieuses) survenus à mon chien ou causés par lui ou moi même. Je certifie sur l'honneur, que mon chien et mon chenil ne sont pas atteints à ma connaissance au jour où est signé cet engagement de maladie contagieuse et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de cette exposition. Je déclare en outre, ne faire partie d'aucune Société ou club non affilié à la SCC, ni d'aucun organisme non reconnu par la FCI ; En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà à me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.*

Date et signature .....



**POINTER Club** ■

**Feuille engagement NE 2025**  
**A l'hippodrome de Cazaubon – Barbotan les Thermes (32)**  
**31 Mai 2025**

**Réservation des repas**

Date	Repas	Montant	Nbre de personnes	Total
Samedi 31 mai	Déjeuner	22 €		
Samedi 31 mai	Dîner	40 €		

**Récapitulatif engagements et repas**

Engagements Expo	
Repas	
<b>TOTAL A PAYER</b>	

**Chèque bancaire à l'ordre du Pointer club pour les engagements courrier.**

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE**

Cher(e) adhérent(e)

Le Comité du POINTER CLUB FRANCAIS a le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle de notre Association qui se tiendra le dimanche 01 juin 2025 à 9h30 à Barbotan les Thermes

**ORDRE DU JOUR**

- ◆ Rapport moral.
- ◆ Rapports des activités.
- ◆ Rapport financier du Trésorier.
- ◆ Approbation des différents rapports, quitus de la gestion.
- ◆ Réponses aux questions écrites parvenues au Président avant le 15 Mai 2025
- ◆ Elections pour le renouvellement statutaire du comité

Le comité tient à rappeler que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'assemblée générale ordinaire. Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments cynophiles les plus dévoués.

Le Président Fabrice MUSCARI